

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Marie-Hélène Gagné, directrice générale adjointe de la susdite Municipalité,

QU'UNE séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard est convoquée, par la soussignée, pour être tenue au deuxième étage de l'hôtel de ville, située au 1881, chemin du Village, le mercredi 27 novembre 2024, à 18 h 30, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants à savoir :

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement ;
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Demande de dérogation mineure n° 2024-0156, 200, rue J.-A.-Préfontaine, lot 3 959 0112 ;
5. PPCMOI n° 2024-0138, chemin Green Valley, lots 3 959 293 et al ;
6. Projet intégré n° 2024-0072, chemin Green Valley, lots 3 958 412 et al ;
7. PIIA n° 2024-0128, 91, chemin des Dolomites, lot 6 596 091 ;
8. PIIA n° 2024-0157, 1895-1901, chemin du Village, lot 3 958 040 ;
9. Approbation des travaux de mise aux normes des barrages du Domaine Alpine (X0005112 et X0005113) ;
10. Période de questions ;
11. Levée de la séance.

DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard
Ce 22^e jour de novembre 2024



Marie-Hélène Gagné
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Marie-Hélène Gagné, directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 22 novembre 2024, à chacun des endroits suivants, soit : à l'hôtel de ville et à l'église.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22^e jour de novembre 2024.



Marie-Hélène Gagné
Directrice générale adjointe